

L'Association Urgence Paris-Orléans-Limoges-Toulouse a tenu son assemblée générale samedi dernier à Uzerche en Corrèze. Un débat animé, passionné, autour de la sauvegarde et de la modernisation de cet axe ferroviaire «historique» et «naturel» a marqué cette assemblée. Le POLT ne veut pas mourir en gare de Brive...

Transport

Le POLT en phase terminus !

Par Serge Hulpusch

Le POLT a-t-il encore un avenir? Et si oui lequel...

En ouverture de l'assemblée présidée par Jean-Claude Sandrier, le député-maire d'Uzerche, Sophie Dessus, a rappelé son attachement à cette ligne qui assure aménagement des territoires, équilibre entre territoires urbains et ruraux. Le président du Conseil général de la Corrèze, Gérard Bonnet, a abondé dans ce sens, soulignant qu'il était «essentiel de maintenir une ligne historique entre le nord et le sud». Il a insisté sur cette voie ouverte vers le sud : «Les gens du Lot, de l'Aveyron, du Tarn ont d'énormes difficultés pour prendre le train pour aller à Paris. La ligne POLT est une priorité importante pour tous ses territoires».

TERMINUS À BRIVE ?

Une ouverture vers le sud qui pourrait être un jour compromise. La SNCF étudie actuellement deux hypothèses : garder la ligne dans son ensemble ou bien faire de la gare de Brive son terminus.

Un projet pour 2017, en perspective de l'ouverture du tronçon de la LGV SEA Tours-Bordeaux.

«Le scénario de terminus à Brive est à l'étude avec un point d'arrêt sur les grandes agglomérations. Il y a un autre scénario qui ressemble à la continuité. A l'Etat de décider» a expliqué Laurent Baucaire, directeur régional SNCF.

Un scénario briviste qui inquiète Jean-Claude Chaumeil, vice-président de l'association : «Il faut se battre pour le sud de la ligne. Il faut que cette ligne reste intégrale.»

Un intervenant originaire de Cahors s'est fait le relais d'inquiétudes à propos d'un projet de fermeture des guichets de la gare de Cahors tous les week-ends, scénario envisagé par la SNCF.

Frédéric Cuaille, secrétaire gé-

POLT et urgence POLT en chiffres

La ligne ferroviaire historique longue de 712 km de double voie dessert 32 départements, 7 grandes métropoles et plus de 5 millions d'habitants en dépendent. La ligne compte 8 carrefours ferroviaires et 4 transversales. L'association Urgence POLT a pour membre actif 22 parlementaires, six présidents de Conseils généraux, deux présidents de Conseils régionaux, 14 maires et 14 associations.



La gare de Brive, terminus de la ligne POLT? Le dossier est à l'étude. (Photo : Mathieu Androux)

ral du syndicat CGT cheminot à Brive a déploré : «On est en train de casser le service public ferroviaire».

L'élu et syndicaliste Daniel Geneste, a insisté sur le risque de ter-

miner, Jean-Pierre Chauffier s'est présenté comme «pro POLT et anti LGV Limoges-Poitiers. C'est une démarche de globalité de service public. Si on ne fait pas le lien avec la LGV, on va droit

«Si on ne fait pas le lien avec la LGV, on va droit dans le mur. La LGV, c'est la métastase du POLT».

JEAN-PIERRE CHAUFFIER

minus des Intercités à Brive : «Ce n'est plus une arlésienne»...

LA LGV LIMOGES-POITIERS MÉTASTASE DU POLT !

Difficile de parler du POLT sans parler du projet de la LGV entre Limoges et Poitiers.

Un projet classé non prioritaire par la commission Mobilité 21 et reporté à 2030.

Une ligne d'horizon qui divise plus qu'elle ne rassemble...

La réception récente par le Président de la République d'élus hauts-viennois à propos de ce dossier a réveillé les tensions.

Au cours des débats samedi matin sur le site de la papeterie à

Uzerche, Jean-Pierre Chauffier s'est présenté comme «pro POLT et anti LGV Limoges-Poitiers. C'est une démarche de globalité de service public. Si on ne fait pas le lien avec la LGV, on va droit

dans le mur. La LGV, c'est la métastase du POLT. S'il y a la LGV, le POLT est mort»...

André Pamboutzoglou, ancien élu briviste, a posé la question du financement de la LGV et celle du matériel sur la ligne POLT car «Ça urge!».

La catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-Orge le 12 juillet 2013, accident qui a coûté la vie à sept personnes, est encore dans toutes les mémoires.

Quatre lignes de trains d'équilibre du territoire, dont le POLT, ont été considérées comme prioritaires pour des travaux par le rapport Duron.

Emmanuel Laurent, directeur régional RFF Centre-Limousin, a te-

nu à rassurer. «La réforme ferroviaire dans sa loi du 4 août, a pour priorité la modernisation et le maintien du réseau existant. Une enveloppe de 500M€ est investie sur le POLT entre 2004 et 2016. La part d'investissement sur le POLT sur 2016-2026 sera d'un milliard d'euros. Je n'ai pas l'impression d'être sur une ligne abandonnée.»

DE LA CLARTÉ POLITIQUE !

Le maire de Boulazac en Dordogne, Jacques Auzou, également vice-président du Conseil Général de la Dordogne chargé des infrastructures routières et du transport, a pointé un fait : «Attention quand on interpelle la SNCF ou RFF. C'est la commande publique qui conditionne tout. Il faudra trancher entre le rêve de Poitiers et l'aménagement du POLT.»

L'élu a rappelé la règle mise en place par la région Aquitaine concernant le financement par les Départements de 10% des travaux sur l'enveloppe de 40% de fonds publics.

Gérard Bonnet n'a pas partagé ce principe. Pourtant la région Limousin est

promise en mariage à l'Aquitaine. «Nous avons des discussions en cours pour ne pas être obligé d'adopter toutes les règles» a indiqué le président Bonnet.

«Avec des discussions sur cette base-là, vous plombez le POLT!» a réagi vivement Jacques Auzou. Yvan Tricart a soulevé le problème politique entourant ce dossier : «Il existe une contradiction totale au niveau de l'Etat.»

De quoi alimenter les débats sur sa POLT position...

UNE MOTION

NON À L'HYPOTHÈSE ABSURDE...

Le texte d'une motion a été discuté à la fin des travaux. Elle défend l'intégrité, voire l'intégralité des 712 km de ligne du POLT à préserver, dénonce «l'hypothèse absurde» d'un terminus à Brive et réclame à l'Etat de «procéder» à la création d'un comité de pilotage pour assurer la modernisation et le développement du POLT. La motion devrait être transmise à toutes les collectivités territoriales concernées par le POLT.